

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr



Avril 2022

Prix cycliste de Saint Philibert

Une course cyclisme se déroulera comme les années précédentes sur notre commune le **samedi 16 Avril** tout l'après-midi.

La circulation routière sur les RD 25 (entre Saint-Philibert et direction Saulon-la-Rue) et RD 109 D (entre St-PHI et Gevrey) sera perturbée de **13h00 à 19h00**.
Merci de rester prudent et de laisser la priorité aux coureurs.

Chasse aux œufs de Pâques

Des chocolats de Pâques seront distribués à tous les enfants de Saint-Philibert de la naissance à la fin de l'école primaire,

Dimanche de Pâques 17 avril entre 10h00 et 11h30

La chasse se déroulera dans l'espace des CRAIS aux abords de l'école, un moment de convivialité entre les enfants et les parents !

N'oubliez pas vos petits paniers et respectez les horaires... Merci

Procession - Source St Philibert

Comme chaque année, le Père De RAYNAL se rendra au lavoir le **lundi 18 Avril à 10h** pour la bénédiction de la source. Ensuite, les fidèles remonteront en procession jusqu'à l'église pour la messe de 10h30.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour l'école maternelle se feront à la **mairie de Saint-Philibert du lundi 25 avril au vendredi 6 mai** aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves arrivant pour la première fois dans une nouvelle école : entrée en TPS (nés au 1^{er} trimestre 2020) ou PS, entrée en CP (inscription en mairie de Saulon-la-Rue) ou élève changeant d'école.

Pour les inscriptions, veuillez vous munir :

- de votre livret de famille ;

- du carnet de santé de votre enfant

et de la fiche de renseignement remplie à télécharger sur le site de l'école maternelle : <http://mat-st-philibert-21.ec.ac-dijon.fr/>

- si l'élève change d'école, du certificat de radiation de l'école d'origine.

Si vous ne scolarisez pas votre enfant dans l'école de Saint-Philibert, une demande de dérogation doit être signée par le Maire de la commune d'origine et le Maire de la commune où vous voulez scolariser votre enfant.

Pour tous renseignements concernant l'école, Mme Evelyne OLIVIER est à votre disposition au 03 80 51 85 46

Commémoration du 7 mai



Fête de la victoire de 1945



Après le passage de cette crise sanitaire, notre village sera fier de rendre à nouveau hommage aux combattants de la dernière guerre. Le Maire et le Conseil Municipal avec le Conseil Municipal Juniors, vous convient le :

Samedi 7 mai 2019 à 18 heures

Pour commémorer le 1^{er} parachutage d'armes en Côte d'Or par les Forces Françaises Libres et célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Rendez-vous à la stèle « Square du Souvenir Français » en présence des porte-drapeaux et des membres du conseil municipal.

Participez à cette commémoration en compagnie des jeunes enfants pour garder en mémoire cette période qui a marqué à jamais notre village, la France et les Français.

Demandes d'autorisations d'urbanisme (P.C. - D.P. etc)

Conformément au décret de saisine par voie électronique (principe général instauré par les articles L.112-8 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration), les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées de manière dématérialisée.

*Dorénavant, les différentes demandes peuvent donc se faire de 2 manières, et **UNIQUEMENT** par ces 2 modes :*

*• dépôt directement en ligne via le **GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME** sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante:*

<https://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com/urbanisme/#top>

• ou toujours dépôt papier en mairie.